

Charleroi, le 17 septembre 2004

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration **du 28 août 2004 à Amay**

La séance est ouverte à 14h15 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Pierre VAN de VELDE, Philippe GRILLMAIER, Philippe LOMBART, Didier DEWINTER, Jean-Christophe THIRY, André BREDA, Jean-Marie PIRON, Daniel HALLEUX, Henri DOUHA et Fabrice GROBELNY.
S'est excusé : M. Damien ANDRE.

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Charleroi le 15 mai 2004 est approuvé, sous réserve d'y apporter les modifications suivantes :

- point 6, 3^{ème} ligne : lire « *Championnats Interclubs de Belgique* » au lieu de « *Championnats de Belgique* » ;
- point 8, 1^{er} tiret : lire « *ECU* » au lieu de « *EKU* » ;
- point 8, 4^{ème} tiret : lire « *des membres du Cercle de Liège* » au lieu de « *le Cercle de Liège* ».

M. THIRY ajoute que finalement, il n'y a pas eu de demande de subside pour le tournoi à la prison de Lantin.

2. Nouvelles de la F.R.B.E.

Le Président évoque essentiellement les changements intervenus au sein de la V.S.F. (nouveau comité) et le retard que subira fort probablement la révision des Statuts nationaux.

Divers :

- Interclubs : il est à craindre que M. TEMMERMANS ne maîtrise pas suffisamment le programme Chess Manager, auquel cas il reviendra au Président national de prendre ses responsabilités ;
- Site Internet : en l'état, c'est toujours une coquille vide ; M. MICHIELS va se renseigner pour la fin de l'année sur les conditions financières de professionnels pour l'établissement d'un canevas ;
- Jeunesse : rien à signaler ;
- Classement FIDE : M. HALLEUX joue les intermédiaires entre les cercles et D. DE RIDDER.

3. Rapport du Directeur des tournois.

- Interclubs F.E.F.B. : M. PIRON, qui a reçu l'aide de M. DURY en 2004, n'estime pas nécessaire de prévoir plus d'un arbitre pour les rondes ; M. BREDA demande à se voir communiquer les compensations sur support papier ;
- Individuels de la F.E.F.B. 2004 : ont eu lieu à Fontaine. Dans l'Elite, où le niveau n'était guère relevé, S. MOHANDESI s'impose devant S. HAUTOT ; l'Accession a été remporté par G. BURNAY suivi de F. BELVA ; M. PIRON ajoute que quelques joueurs ont eu un comportement peu correct au cours du tournoi (cfr. infra) ;
- Candidatures 2005 :

- A l'heure actuelle, deux cercles sont candidats pour des rondes d'Interclubs : Mons (ronde 2) et Charleroi (ronde 4) ; les deux candidats sont retenus à l'unanimité ;
- Pour les Individuels, trois candidats : Liège (dans ses locaux), Amay (dans ses locaux) et Ludisan (au Hall Sportif de Bouge). Le Conseil décide d'attribuer l'organisation à Ludisan par 6 voix contre deux (pour Liège) et une abstention ;
- Amay est candidat pour le championnat de parties rapides ; cette candidature est retenue à l'unanimité par le Conseil.

Il est à observer que ces décisions ont été prises sous réserve de l'absence d'autres candidatures d'ici le 31 août qui constitue la date butoir et, comme de coutume, sous réserve de l'adéquation des locaux ;

- Courrier du Cercle de Amay : M. GHEURY a adressé une plainte concernant le comportement (forfait non annoncé, puis forfait général) de M. Emmanuel FRANC lors du dernier tournoi Elite FIDE de Amay ; il y aurait des précédents (Ludisan ...). Le Secrétaire est chargé par le Conseil de répondre que s'agissant d'un de ses propres tournois, le cercle concerné doit d'abord punir et que la F.E.F.B. n'est pas compétente tant que le cercle n'agit pas lui-même.
- Discipline : suite au rapport dressé par l'arbitre des Individuels 2004, MM. Ferenc WENCZEL (absent le 2^{ème} week-end) et Louis PIEROPAN (absent lors de la dernière ronde) seront appelés à se justifier lors de la prochaine réunion ;
- M. PIRON rappelle enfin les deux prochains tournois : le Championnat de Parties rapides le 5/9 à Roux et l'Inter-ligues seniors/juniors le 12/9 à Ludisan.

4. Rapport du Délégué à la jeunesse.

M. GRILLMAIER annonce que sa situation familiale ayant évolué, il risque d'être moins disponible à l'avenir.

- Circuit J.E.F. : les prochaines étapes auront lieu à Tubize le 25/9, à Mont-Saint-Guibert le 9/10 et au Chess Club le 27/11. La ronde 2 à Amay a accueilli 67 participants, ce qui est exceptionnel. La participation semble s'améliorer par rapport aux années précédentes.
- Formations Ligues : pour 2003, le dossier du Hainaut est complet, avec un montant total de 540 € dépensés ; pour Bruxelles, l'on n'a toujours aucun détail mais le Conseil décide de solder le compte tout en insistant sur le fait que les exigences seront à respecter pour 2004 et 2005 (le subside ne sera octroyé qu'à cette condition) ; pour 2004, rien n'a été demandé ; M. GRILLMAIER est appelé à adresser un courrier aux ligues en fixant une échéance ;
- Formations FEFB : pour l'Elite, les formations conjointes avec les néerlandophones sont en cours ; les échos en sont extrêmement favorables ; pour le reste, le matériel didactique (Etape 1) est en possession de la F.E.F.B. qui fera parvenir les livres aux cercles ; il est suggéré de passer commande de Etape 2 début 2005 pour distribuer les livres aux cercles en mai ; par la suite, Etape 3, 4 et 5 se substitueraient au subside de formation des ligues ;
- Site J.E.F. : M. WIERICKX a arrêté le site; un candidat se propose de le reprendre, M. Gaëtan DIDDEREN, mais il n'est pas disponible pour le moment ; faute d'autre candidat au sein du Conseil, le Président est disposé à combler cette lacune, quitte à ce que Gaëtan lui donne un coup de main ; à M. GRILLMAIER à lui transmettre les infos ;
- Calendrier : M. GRILLMAIER possède tous les listings ; il suggère de maintenir les Individuels de la jeunesse aux vacances de Carnaval, jumeler avec le tournoi seniors risquant de s'avérer délicat (compétition proche des examens de juin) ;
- Indemnisation de formation dans le cadre des transferts de jeunes : le Président propose de réaliser une étude sur le cadre réglementaire et sur ce qui se passe dans d'autres disciplines ; la mission est dévolue à MM. DEWINTER et THIRY ;
- M. GRILLMAIER évoque enfin le tournoi Open pour jeunes qui sera organisé par le cercle de Gembloux le 20 octobre 2004.

5. Rapport du Responsable du Bulletin.

M. ADAM est de nouveau absent et n'a pas transmis de rapport.

- Par courrier adressé à M. DOUHA, Cleveland demande les tarifs pour 2005 ; le Dr DOUHA répondra qu'il n'est plus responsable et transmettra la demande à M. ADAM ;
- Appréciation du bulletin : pour les photos, c'est en ordre, mais M. DOUHA déplore l'absence du classement des joueurs dans la dernière édition ;
- Le gros problème rencontré dans le cadre de la formule actuelle est le coût, qui ne permet plus d'assurer la publication des informations essentielles ; l'on demande le détail de la tarification avec les justificatifs requis ;
- M. DEWINTER évoque également l'absence d'annonce de la confrontation Fleurus/Vilnius, qui a été préjudiciable à son cercle ; au niveau de la régularité, ce n'est pas bon ;
- Le Président a fait savoir à M. ADAM qu'il attendait tous les justificatifs concernant les quatre éditions de 2004 ; M. LOMBART n'ayant rien, M. BIKADY se rendra chez M. ADAM en cours de semaine.

6. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

M. HALLEUX remet son rapport aux membres du Conseil.

- Affiliations : l'on compte actuellement 1689 affiliés, soit 31 de plus que l'année précédente à pareille époque ... avec pas mal de mercenaires ; M. DOUHA s'inquiète du nombre d'étrangers alignés par les clubs aux trois premières divisions des Interclubs nationaux ; il constate aussi que l'on n'a jamais de liste correcte de la V.S.F. (le cheminement d'une affiliation y prendrait trois semaines alors qu'à la F.E.F.B., cela se fait dans les 24 heures !) ;
- Nouveau cercle : il a été constaté un club non identifié à la lecture du calendrier des Interclubs nationaux ; ce nouveau cercle, l'Echiquier franco-belge, a depuis lors payé mais n'a renvoyé aucune demande d'affiliation ;
- Licenciés sympathisants : les personnes intéressées par cette licence minimale (5 €), qui leur donne droit au *Pion f*, peuvent s'adresser à M. HALLEUX ; un formulaire spécifique téléchargeable se trouve sur le site ; la gestion des dites licences a été intégrée à Chess Manager ; Le Président demande à M. GRILLMAIER de bien promouvoir la formule ;
- Envois des résultats de tournois par e-mail : **sur le site de la F.E.F.B., les directeurs des tournois des cercles sont invités à consulter régulièrement cette page, et plus particulièrement le paragraphe « Points importants ». Suite à un envoi e-mail « égaré », il est vivement conseillé de demander un accusé de réception aux envois de résultats ET de vérifier, sur la page des tournois reçus pour le prochain classement, que le fichier est arrivé à bon port ;**
- Elo national : Pour juillet 2004, 19000 parties ont été collectées ; il y en a d'ores et déjà 1650 pour le classement de février 2005, dont un nombre croissant de tournois étrangers. M. HALLEUX regrette que la procédure de rapprochement des cotes PLAYER-FIDE ait été réduite à sa plus simple expression (un joueur non actif à la F.R.B.E. depuis plus d'un an se voit attribuer un Elo belge égal à sa cote F.I.D.E.) ;
- Elo F.I.D.E. : M. HALLEUX déplore l'absence de réponse aux mails qu'il adresse à Dirk DE RIDDER ;
- Cadences de jeu : Voici les nouvelles règles adoptées par la F.I.D.E. concernant les cadences de jeu valides (applicables depuis octobre 2003) :
 - « *Pour qu'une partie soit enregistrée (pour le classement F.I.D.E.), chaque joueur doit avoir une des périodes minimales suivantes pour jouer tous ses coups, en supposant que la partie se termine en 60 coups.*
 - *Quand au moins un des joueurs du tournoi a un Elo égal ou supérieur à*

2200, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 120'.

Exemples :

- tous les coups en deux heures ;
- 90' K.O., mais avec 30'' par coup ;
- 40 coups/75', suivi par 15' K.O. mais avec 30'' par coup ;
- 40 coups/90', 30' K.O.
- **Quand au moins un des joueurs du tournoi a un Elo supérieur ou égal à 1600, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 90'.**
- **Quand tous les joueurs du tournoi ont un Elo inférieur à 1600, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 60'.**

Les parties jouées avec tous les coups à une cadence plus rapide que celles décrites ci-dessus sont exclues de la liste.

Quand un certain nombre de coups est spécifié dans la première cadence de jeu, il est recommandé que ce soit 40 coups. Ainsi les joueurs bénéficient de l'uniformité.

Un maximum de 3 rondes par jour est autorisé sans toutefois dépasser les 12 heures de jeu ».

- Interclubs nationaux : Malgré l'opposition de la F.E.F.B., le cercle « Le Pantin » a été repris dans le calendrier officiel des Interclubs nationaux ; finalement, ce cercle s'est acquitté de ses dettes ; M. HALLEUX note aussi de nombreuses réactions des cercles concernant l'obligation d'utiliser Chess Manager et la manière de l'utiliser.

7. Rapport du Trésorier.

- Actuellement, tous les dettes sont apurées ;
- Concernant le portefeuille, M. THIRY rappelle ses propositions de modification afin de consolider les placements et les protéger par rapport aux fluctuations du dollar ; cela doit être concerté avec M. LOMBART ;
- *Pion f* : cfr. supra;
- Le Président passe en revue chaque poste de dépenses par rapport au budget et sollicite les compléments d'information nécessaires auprès du trésorier ; se référant à l'expérience du Pantin, M. BIKADY insiste pour savoir quand un cercle est défaillant et quand le cercle débiteur a réglé ses dettes.

8. Comité sportif d'appel.

Pour rappel M. van MELSEN (Ligue de Bruxelles) avait déjà été désigné par l'A.G. du 15 mai 2004 ; le Conseil décide à l'unanimité de compléter, à titre provisoire, la composition du Comité par les personnes suivantes : Christophe GOSSEYE (Hainaut), Christophe GILLAIN (Liège), Claude DETHIER (Namur/Luxembourg) et Marc ROGER (Brabant-Wallon).

9. Divers.

- Norme de Maître International : M. THIRY observe que Pascal VANDEVOORT a réalisé ses trois normes et demande que la F.E.F.B. appuie le dossier auprès de M. DE RIDDER en vue du Congrès de la F.I.D.E. ;
- Vade Mecum : M. THIRY dresse l'état du dossier : c'est en ordre pour la F.E.F.B. (y compris les dernières modifications) et pour la F.R.B.E. (jusqu'au 30 mars 2004) ; il n'y a plus eu de modification pour les ligues depuis 2003 ; à joindre également la liste des arbitres (elle est à jour dans l'édition 2003) et celle des joueurs titrés belges (voir le site F.I.D.E.) ; le texte du classement national doit être revu et le fichier de la FFE a été téléchargé pour le classement F.I.D.E. ; il y aura également 2/3 pages sur les règles d'enregistrement des tournois internationaux, un bref aperçu des règles d'obtention des titres (résumé d'un texte de 25 pages), une ½ page de synthèse sur les statuts, les objectifs

- et les tournois de l'E.C.U. Il est convenu d'attendre fin septembre pour voir si on sort un *Vade Mecum* en 2004 ou non ; cela dépendra du « dynamisme » de la F.R.B.E. ;
- Une liste de médias de la Province de Liège a été dressée par M. THIRY pour élaboration d'une base de données ; le Président demande de voir ce qu'il en est dans les autres provinces ;
 - M. PIRON sollicite l'achat d'une imprimante ; le Conseil marque son accord sur l'investissement ;
 - Confrontation Fleurus/Vilnius : M. DEWINTER donne un bref aperçu de la manifestation et annonce qu'une quadrangulaire est déjà programmée pour juillet 2005 (France, Lituanie, Lettonie, Belgique) ;
 - La prochaine réunion aura lieu le samedi 6 novembre 2004 à 14h00 à Charleroi.

La séance est levée à 18h35.

Fabrice GROBELNY
secrétaire